

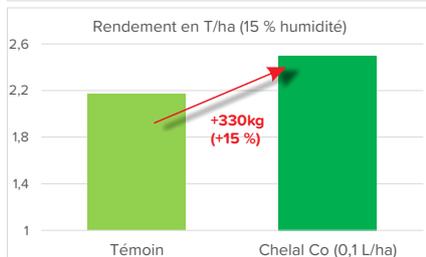
Chelal Co NF: pour augmenter le rendement

L'importance agricole du nutriment cobalt réside avant tout dans son rôle pour la production animale. Le cobalt fait partie intégrante de la vitamine B12 (cobalamine), vitale pour les animaux. Elle contrôle entre autres la synthèse des protéines, le métabolisme des acides gras et la formation de l'hémoglobine. Cette vitamine est également essentielle pour les bactéries présentes dans l'estomac des ruminants, qui aident à digérer leur nourriture. Pour ces raisons, le cobalt est également appliqué aux fourrages pour les animaux.



Toutefois, le rôle du cobalt dans la production végétale n'est pas encore très clair, sauf pour la production de légumineuses. La cobalamine est également essentielle pour les micro-organismes fixateurs d'azote, tels que le rhizobium, dans les nodules racinaires des légumineuses. Bien que la quantité de cobalt nécessaire à ces bactéries soit modeste, sans cet élément, la fixation de l'azote est entravée et l'apport d'azote sera interrompu et insuffisant. Les carences ne sont donc observées que sous forme de carences en azote.

Chelal Co NF peut être utilisé à la fois comme nutrition foliaire sur par exemple les fourrages, pour fournir de petites quantités de cobalt aux animaux ou comme traitement des semences en légumineuses en appliquant le cobalt immédiatement sur les racines des plantes, ce qui favorise un bon fonctionnement des nodules et un apport en azote aux cultures.



Des essais avec **Chelal Co NF**, en traitement de semences, sur des lentilles et haricots secs ont montré de très bons résultats: des augmentations de production considérables et aucun problème de germination (densité des pieds), ou de phytotoxicité sur les semences.

Dosage :

Enrobages de semences: 0,1 L Chelal Co NF pour les semences d'un ha.

Cultures fourragères: 2-3 traitement de 0,1 L Chelal Co NF par ha et par an.



COMPOSITION & DOSAGE

Chelal Co NF: ENGRAIS CE: Chélate de cobalt (agent chélatant EDTA)

Teneurs déclarées: Cobalt (Co) soluble dans l'eau: 5,1 % (= 60 g Co/L); Cobalt (Co) total chélaté par les agents chélatants autorisés: 5,1 % (= 60 g Co/L); Cobalt (Co) chélaté par EDTA: 5,1% (= 60 g Co/L)

